

Fortis Luxembourg Finance

Emprunt "COMMODITY BOOSTER NOTE 1"



Ces dernières années, la croissance mondiale s'est non seulement fortement accélérée mais cette accélération est en outre allée de pair avec une synchronisation des cycles économiques. Autrement dit, tous les gros consommateurs de matières premières, avec la Chine en tête, ont vu leurs besoins augmenter en même temps, ce qui a naturellement provoqué **une flambée des prix du pétrole mais aussi de métaux comme le cuivre, le zinc, le nickel et l'aluminium.**

Du côté de l'offre, il faudra sans doute encore plusieurs années pour que les investissements récemment entrepris puissent répondre pleinement à l'explosion de la demande de nouveaux géants économiques, comme la Chine d'aujourd'hui et l'Inde de demain. Bref, la soif de matières premières n'est pas près de s'éteindre.

Mais savez-vous que **vous pourriez, vous aussi, tirer parti de ce rush mondial** sur les matières premières? En y investissant de façon indirecte. Et grâce au nouvel emprunt structuré "COMMODITY BOOSTER NOTE 1" de Fortis Luxembourg Finance, c'est à la fois simple, astucieux et surtout sans risque.

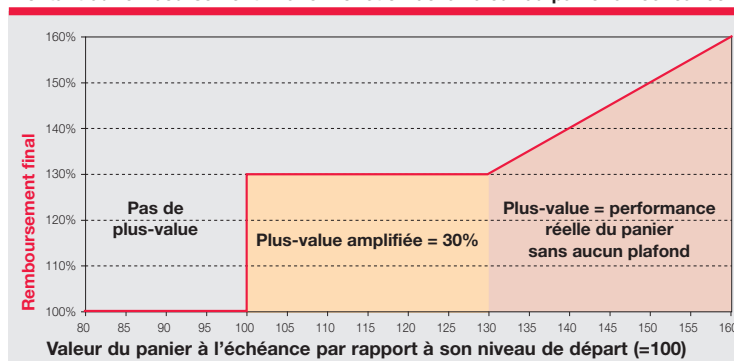
La "COMMODITY BOOSTER NOTE 1" en quelques mots

D'une durée de 4 ans, ce nouvel emprunt (émis à 102%) constitue une intéressante **opportunité de diversification** d'un portefeuille de placements. Mais il présente surtout l'avantage de permettre à l'investisseur particulier **de bénéficier de la hausse éventuelle des prix des matières premières, avec possibilité de l'amplifier**, sans mettre son capital en péril (à l'échéance).

- Le bénéfice final (pas de coupons) est en effet associé à l'évolution de la valeur d'un panier constitué à parts égales de **5 matières premières particulièrement convoitées aujourd'hui**: le pétrole brut, le zinc, le nickel, l'aluminium et le cuivre.
- Le mécanisme de rendement est conçu pour **amplifier la plus-value** si la hausse du panier se révélait limitée à l'échéance. En effet, la plus-value finale (brute) sera

- **d'office de 30%** si la hausse du panier est inférieure ou égale à 30%;
- égale à **100% de la hausse du panier** si celle-ci est supérieure à 30%. **Aucun plafond** ne vient en outre limiter la plus-value de l'investisseur;

Montant du remboursement final en fonction de la valeur du panier à l'échéance



- **égale à zéro** si la valeur du panier est restée stable ou a baissé.

- Enfin, **le capital initial est remboursé à 100% de la valeur nominale** à l'échéance, soit le 6 juin 2011. Une certitude particulièrement rassurante quand on connaît la grande volatilité du marché des matières premières.

Le rendement interne brut minimal est de -0,49%.

Les investisseurs potentiels sont invités à lire le Prospectus de Base et les Conditions Définitives.

Principales caractéristiques de cette émission

Emetteur	Fortis Luxembourg Finance S.A.
Garant	Fortis Banque S.A.
Rating de l'émetteur	Moody's: Aaa / Standard & Poor's: AA- / Fitch: AA-
Montant	Minimum 5 millions EUR et maximum 150 millions EUR.
Titres	<ul style="list-style-type: none">- Valeur nominale: 1.000 EUR.- Code ISIN: XS0292819553 – Série 361.- Titres non livrables.- Conservés gratuitement en Compte-titres Fortis¹.
Service financier	<ul style="list-style-type: none">- Fortis Banque en Belgique.- Fortis Banque Luxembourg au Luxembourg.- Fortis Bank (Nederland) aux Pays-Bas.
Intérêts	Pas de coupons, mais une plus-value éventuelle distribuée à l'échéance et soumise au précompte mobilier.
Calcul de la plus-value finale	<ul style="list-style-type: none">- La plus-value éventuelle est associée à l'évolution d'un panier composé à parts égales de 5 matières premières par rapport à sa valeur de départ. Elle sera égale à 30% (brut) si le panier enregistre une progression inférieure ou égale à 30%. Elle sera égale à 100% de la hausse du panier si celle-ci est supérieure à 30%. Elle sera nulle si le panier n'enregistre aucune progression.- Les marchés sur lesquels sont cotées les 5 matières premières composant le panier sont détaillés dans les Final Terms.- La valeur de départ du panier correspondra à la moyenne des cours de clôture des 5 matières premières du 30 mai 2007.- La valeur finale du panier correspondra à la moyenne des cours de clôture des 5 matières premières du 30 mai 2011.- Le rendement interne brut minimum est de -0,49%.
Date d'échéance	6 juin 2011.
Date de paiement et d'émission	6 juin 2007.
Prix d'émission	102%.
Prix de remboursement	100% à l'échéance finale.
Taxe sur opérations de bourse (TOB)	<ul style="list-style-type: none">- A la souscription: nihil.- A l'achat ou à la vente sur le marché secondaire: 0,07% (max. 500 EUR par opération).
Cotation	Les Notes seront cotées sur la Bourse de Luxembourg. Fortis Banque sera <i>market maker</i> sur le marché secondaire. Rien ne garantit toutefois le développement d'un marché actif permettant la négociation des Notes. Le marché des Notes peut s'avérer limité et peu liquide et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels les Notes pourront y être négociées. L'investisseur qui voudrait vendre ses Notes avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Ce prix pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale des Notes.
Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique	Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.
Prospectus A disposition aux guichets de toute agence Fortis ou sur simple appel au 02/565 35 35	Les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus de Base, rédigé en anglais et daté du 29 septembre 2006 ainsi que les Conditions Définitives (Final Terms) rédigées en anglais et datées du 19 avril 2007, et à considérer la décision d'investir dans les Notes à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". Un résumé en français du Prospectus de Base est également tenu à leur disposition. D'une valeur purement informative, le présent Flash Invest ne peut être considéré comme comportant un quelconque conseil d'investissement. S'ils l'estiment nécessaire, les investisseurs peuvent consulter un spécialiste en conseils financiers.

¹ Il appartient aux investisseurs de s'informer quant aux frais que pourraient leur réclamer d'autres établissements financiers.

COMMENT SOUSCRIRE?

La période de souscription court du 21 avril au 25 mai 2007 (clôture anticipée possible en cas de sursouscription ou de modification des conditions de marchés).

Vous pouvez souscrire à ce nouvel emprunt de chez vous, via **PC banking** ou **Phone banking** (au 078/05 05 02), ou **aux guichets de toute agence Fortis**.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez notre **Service Clients au 02/433 40 32**.